

Collecte sélective des déchets ménagers

Le Guide du tri

**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT**



Sivom
RÉGION MULHOUISIENNE

Dans le sac jaune, le bac à couvercle jaune ou les conteneurs, je dépose :

Papiers, emballages et briques en carton



Les boîtes et emballages



Tous les papiers



Les briques alimentaires

Tous les emballages en plastique



Les bouteilles



Les flacons et bidons



Les sacs, sachets et films plastique



Les pots, boîtes et barquettes

Pensez à bien vider le contenu et à laisser les bouchons, ils sont aussi recyclables !

Emballages en métal



Les boîtes de conserve, canettes et barquettes aluminium



Les aérosols



Les bidons

**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT**



Pour faciliter le tri, déposez vos déchets recyclables en vrac dans le bac.



Dans le sac poubelle, le bac à couvercle marron ou le bac bleu je dépose :

Les ordures ménagères



Pensez au compostage

Les déchets organiques (épluchures de légumes et de fruits, restes de repas, déchets de jardin) représentent une part importante de nos poubelles. Chacun d'entre nous peut valoriser simplement ces déchets dans son jardin grâce à un composteur.

<http://jetermoins.mulhouse-alsace.fr/>



Dans le conteneur à verre, je dépose :

Les emballages en verre



Les bouteilles



Les pots et les bocaux



Attention aux faux-amis

Tous les objets en verre non alimentaire ne sont pas recyclables de la même manière.

À ne pas mettre dans le conteneur à verre car cela nuit au processus de recyclage :

- lampes fluocompactes dites "basse consommation" et néons
- ampoules classiques à incandescence
- ampoules halogènes
- verre médical
- miroirs et vitres
- assiettes cassées
- vaisselle et plats en pyrex
- verres à boire cassés
- pots de fleurs
- porcelaine, faïence



Questions /réponses



Peut-on mettre les flacons de parfum dans le conteneur à verre ?

OUI. Ils sont recyclables de la même façon que les pots, bocaux et bouteilles en verre.



Peut-on jeter un miroir ou une vitre brisée dans le conteneur à verre ?

NON. Leur composition ne permet pas de les recycler avec les pots, bocaux et bouteilles en verre.



Pourquoi ne pas mettre les "verres à boire" dans le conteneur ni la "vaisselle transparente" ?

Les "verres à boire" (cristal ou non) contiennent du plomb qui se dépose au fond des fours et attaque les briques réfractaires. La "vaisselle en verre" est en fait une céramique transparente qui fond à une température beaucoup plus élevée que le verre d'une bouteille. C'est ce qu'on appelle un infusible. Si on ne parvient pas à l'enlever avant enfournage, on retrouve ces morceaux dans les objets finis.



Faut-il ôter les capsules métalliques des bocaux et les bouchons des bouteilles ?

OUI, il est préférable de les enlever avant de déposer le verre d'emballage dans le conteneur.



Les déchetteries

Le SIVOM met à votre disposition un réseau de 15 déchetteries inter-communales, vous pouvez vous rendre dans celle de votre choix.

Attention, un portique d’une hauteur de 1,90 m limite l’entrée des véhicules dans les déchetteries. Les particuliers dont le véhicule dépasse 1,90 m de haut sont invités à se rendre au **Centre de Tri, avenue d’Italie à Illzach** (service gratuit jusqu’à 2 tonnes/an).

Les déchetteries sont réservées aux seuls déchets issus des ménages et interdites à tous les déchets provenant d’une activité professionnelle.
Les déchets des artisans et des commerçants peuvent être amenés au **Centre de Tri à Illzach** (service payant) ou dans toute autre filière appropriée.

J'apporte en déchetterie :

- > **les encombrants** : vieux matelas, vieux meubles, polystyrène, déchets de plâtre, nylons...
- > **les gravats** : déchets inertes de démolition (briques, béton, terre, carrelage, pierres, rochers...)
- > **les ferrailles** : meubles métalliques, vélos...
- > **les déchets verts** : branchages, bois d’égagages, tontes de gazon, feuilles mortes, fleurs, tailles de haie...
- > **le bois** : chutes de bois, bois de construction, palettes...
- > **les bouchons de liège**
- > **les vêtements**
- > **les emballages ménagers** : en verre, en papier carton, en plastique et en métal.
- > **les DEEE** (Déchets d’Equipements Electriques et Electroniques), dans les déchetteries suivantes : Brunstatt/Didenheim, Coteaux, Hasenrain, Illzach, Kingersheim, Ottmarsheim, Pfastatt, Pulversheim, Riedisheim, Rixheim, Sausheim, Wittelsheim, Wittenheim.
- > **les lampes usagées** : lampes fluocompactes dites « basse consommation », tubes fluorescents dits « néons ».
- > **les déchets spéciaux et toxiques** : peintures, batteries, piles, solvants, produits chimiques, huiles moteurs et leurs emballages, cartouches d’encre d’imprimantes usagées.
- > **les radiographies médicales**

Les 10 commandements de l'usager



- 1 Les instructions des agents doivent être impérativement respectées, particulièrement les consignes de tri.
- 2 Les enfants doivent rester sous la responsabilité et la surveillance des parents.
- 3 Les animaux doivent être gardés dans le véhicule de l’usager.
- 4 Il est interdit d’entrer dans les conteneurs de collecte des déchets.
- 5 Il est interdit de fumer et d’apporter du feu sous une forme quelconque dans l’enceinte de la déchetterie.
- 6 Les usagers sont tenus de maintenir la propreté des quais de déchargement.
- 7 Il est interdit de se livrer à des actions de fouilles et de récupération dans les conteneurs de la déchetterie.
- 8 Pour le déchargement des déchets, les usagers doivent se faire aider par leurs proches : les agents de la déchetterie ne sont pas soumis à cette obligation.
- 9 Le dépôt sauvage sur le site et à l’extérieur de la déchetterie est interdit et passible de sanctions.
- 10 Le moteur du véhicule doit être coupé lors du déchargement des déchets.

Les horaires des déchetteries du SIVOM

BRUNSTATT-DIDENHEIM Rue de la Libération - 03 89 06 46 80	Du lundi au vendredi De 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00 Le samedi en continu De 9h00 à 18h00
ILLZACH Avenue des Rives de l'III - 03 89 66 58 76	
KINGERSHEIM Rue de la Griotte - 03 89 52 91 23	
PFASTATT Rue de la Liberté - 03 89 50 02 11	
PULVERSHEIM ZI de l'aire de la Thur - 03 89 48 20 86	
RIXHEIM Chemin de Bantzenheim - 03 89 64 46 91	
SAUSHEIM Rue Verte - 03 89 36 06 44	Du lundi au samedi De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
WITTENHEIM Rue d'Illzach - 03 89 52 91 22	
WITTELSHEIM Route du Wahlweg - 03 89 31 72 27	
BOURTZWILLER Rue de Bordeaux - 03 89 51 05 22	Du lundi au vendredi De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 Le samedi en continu De 9h00 à 18h00
RIEDISHEIM Avenue Dollfus - 03 89 64 32 13	
MULHOUSE HASENRAIN Avenue d'Altkirch - 03 89 64 46 90	
MULHOUSE COTEAUX Rue Paul Cézanne - 03 89 59 72 06	Le mercredi de 10h00 à 12h00 Vendredi et samedi de 14h00 à 17h00
CHALAMPÉ Entrée avenue de la Paix - 03 89 26 04 37	
OTTMARSHEIM CD 52 - 03 89 26 03 83 (modification horaires à compter du 01/01/2018)	Du mardi au samedi De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Triez, c'est recyclé !

Papiers et emballages



Papiers, emballages et briques en carton

Recyclage



Une deuxième vie pour nos déchets

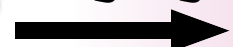


- Cartons d'emballage
- Papiers journaux
- Papiers d'essuyage



Tous les emballages en plastique

Recyclage

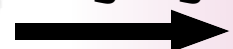


- Palettes, tuyaux
- Revêtements de sol
- Flacons pour produits non-alimentaires
- Fibres textiles



Emballages en métal

Recyclage



- Tôles
- Emballages
- Pièces pour automobiles



Les emballages en verre

Recyclage



- Nouvelles bouteilles, canettes
- Nouveaux pots
- Laine de verre, isolants

Réduisez vos déchets !

Quand je fais mes courses... je choisis

- **Le vrac** pour les fruits & légumes, pâtes, riz, café...
- **Les produits à la découpe** pour la charcuterie, la viande ou le fromage, cela limite les emballages !
- **Les écorecharges** pour les produits d'entretien, la lessive, l'assouplissant, les produits cosmétiques et les produits concentrés. Ils sont généralement **moins chers, plus légers et génèrent moins de déchets d'emballages**.

Le conseil malin : Lors de l'utilisation, respectez les doses prescrites !

- **Les grands conditionnements** pour les denrées non périssables (pâtes, riz, sucre...). **A quantité de produit équivalente, ils génèrent moins de déchets et reviennent en général moins cher.**

Le conseil malin : Attention au gaspillage : achetez la quantité de produit adaptée à vos besoins !

- **Les produits rechargeables** (piles, stylos...).
- **Les produits plus respectueux de l'environnement** (NF-environnement et éco-label européen, agriculture bio, les légumes produits localement...).
- **Les produits ou emballages en matière recyclée** (enveloppes, cahiers, papier d'essuyage).

A la maison... je préfère

- **L'eau du robinet** plutôt qu'en bouteille, celle de Mulhouse a une qualité eau de source !
- **L'électroménager de qualité** : robuste, réparable et économe en énergie (avec une étiquette énergie A, A+ ou A++ de préférence).
- **La juste dose** pour les produits ménagers, en respectant les dosages recommandés.
- **Un autocollant "stop pub"** sur ma boîte aux lettres.
- **Le verso des feuilles** comme brouillon.
- **Le réemploi** de nos équipements, vêtements et jouets inutiles et en bon état, en les donnant ou en les revendant.
- **Le compostage individuel** de mes déchets de cuisine et de jardin pour obtenir un engrais 100% naturel.



Vous avez un doute ou une question :

- Sur les consignes de tri ou la collecte ?
- Un problème avec votre bac ?

N'hésitez pas à appeler ce numéro :



APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

**Pour plus d'informations allez sur :
www.sivom-mulhouse.fr**